



L'acte d'Habiter ne désigne pas seulement un lieu, une adresse, mais pour l'homme c'est aussi répondre au besoin de s'abriter, de se protéger, voire d'exister et prendre place dans la société.

Aujourd'hui, quelles formes d'habiter se développent ? A quels besoins répondent-elles ?

Habiter, c'est pratiquer les usages communs du quotidien qui sont directement liés à l'habitat. Quel est donc le rapport de l'être humain à l'espace qu'il habite ? Comment faciliter cette relation pour rendre habitable ?

Qu'il s'agisse d'accès, de maintien, d'appropriation, cet espace privé, lieu de vie, peut être source de difficultés et interroge le travailleur social dans la dimension socio-politico-économique de son action. De quels moyens dispose-t-il ? Quelles innovations possibles ?

Adresse spéciale Formation 2016 :

France ESF, 70 cours Fauriel, 42100 Saint Etienne

Tél : 06.31.38.34.58

franceesf.formation@gmail.com

Inscriptions sur le site France ESF : www.france-esf.fr – Onglet **Formation 2016**

Siège Social : France ESF 159 Chemin du Portaou 13105 MIMET
Tél : 06.31.38.34.58



France ESF

Économie Sociale Familiale

FORMATION 2016 à Bordeaux

Les 10 et 11 MARS 2016

HABITER : UN ACTE SOCIAL.

De la prise en compte des besoins d'habiter à la construction d'un savoir vivre ensemble !

Comment rendre possible l' « Habiter », cet espace d'expression d'une vie personnelle et collective ?

Quel accompagnement pour concilier pouvoir habiter et savoir habiter entre parcours de vie et résidentiel ?

Journées organisées à :
La Maison de la promotion sociale d'Aquitaine
24, avenue de Virecourt
33370 Artigues-près-Bordeaux

HABITER : UN ACTE SOCIAL



Jeudi 10 mars 2016

- 8h45 :** **Accueil**
- 9h45 :** **Introduction des journées par France ESF**
- 10h00 :** **Habiter : Quels constats aujourd'hui ? Quelles attentes ?**
Pascal PAOLI de la Fondation Abbé Pierre
Marie NICAISE , Directrice Territoriale Emmaüs Solidarité
Echanges avec les participants
- 10h50:** **Logement et cohésion sociale**
Didier VANONI, docteur en économie FORS-RS
Echanges avec les participants
- 11h40 :** **Socio-architecture de l'habitat**
Guy TAPIE, professeur en sociologie de l'ENSAP- Bordeaux
Echanges avec les participants
- 12h30 :** **Pause déjeuner** sur place
- 14h:** **Ateliers : Habiter : espace privé- espace public**
Modes d'interventions sur l'acte d'habiter
- 15h45 :** **Pause**
- 16h30 :** **Restitution des ateliers**
- 17h00 :** **Pour un droit d'habiter, quel cadre d'exercice approprié ?**
Daniel GARRIGUE, Maire
Elisabeth BONJEAN, Conseillère Régionale
- 18h00 :** **Clôture de la première journée**

Vendredi 11 mars 2016

- 8h30 :** **Accueil**
- 9h00 :** **Jeu « Passer de l'habitat à l'habiter »**
Stéphanie DEMUNCK, SCIC A la marge
- 11h00 :** **Pause**
- 11h20 :** **Habiter chez soi...Habiter en soi**
Benjamine WEILL, Philosophe
Echanges avec les participants
- 12h30 :** **Pause déjeuner** sur place
- 14h :** **Expériences d'actions individuelles et collectives avec l'habitant.**
Table ronde animée par Isabelle SARAZIN , rédactrice en chef adjointe des « Actualités Sociales Hebdomadaires »
Groupement de coopération sociale «Galilé»
Village Emmaüs Lescar Pau
SAMS " Vivre en ville", A.H.S. de Franche-Comté
- 15h30 :** **« Maintenant la Belle Verte ! », réalisations urbanistiques sociales et écologiques »**
Clara FEDOROFF, chercheuse en écologie
Echanges avec les participants
- 16 h00 :** **Clôture des journées**



Partie détachable à renvoyer

FORMATION HABITER UN ACTE SOCIAL

Bulletin d'inscription

(pour les inscriptions groupées, établir un bulletin par participant)

M. Mme ou Mlle (à remplir avec soin en caractères d'imprimerie, S.V.P.)

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Adresse employeur ou personnelle : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Courriel : _____

TARIFS DEJEUNERS COMPRIS

Règlement employeur : 380,00 €

Règlement individuel :

- 190,00 € : salariés
- 120,00 € étudiants, demandeurs d'emploi , retraité (sur justificatif)
- 150,00 € pour les membres du réseau France ESF
- 100,00 € pour les membres du réseau France ESF étudiant et demandeur d'emploi ou retraité (sur justificatif)

Le nombre de places est limité.

A renvoyer à :

France ESF 70 cours Fauriel, 42100 Saint Etienne

Tél : 06.31.38.34.58

Courriel : franceesf.formation@gmail.com

Numéro d'enregistrement Organisme de formation : 93131495413

REGLEMENT

1°) Les demandes d'inscription doivent être accompagnées du règlement ou d'un engagement de l'institution, datées et signées.

2°) Les demandes d'inscription feront l'objet d'une confirmation. Des informations pratiques seront jointes.

3°) France ESF se réserve le droit d'apporter, après publication du programme, toutes modifications que les circonstances exigeraient.

4°) Une attestation de présence sera remise, à l'issue des journées, aux participants qui en auront fait la demande lors de l'inscription.

5°) En cas d'annulation avant le 10 Février 2016, il sera retenu, pour les frais de dossier, 50,00 € pour les individuels et 100,00 € pour les employeurs. Passée cette date, les annulations feront l'objet d'une facturation à 50% des frais de participation.

Toute absence n'ayant pas fait l'objet d'une annulation préalable entraînera une facturation d'office du montant total des frais de participation à la charge du participant ou de l'employeur.

Signature – cachet employeur